<u>لقاء مع فعاليات المجتمع المدني للإعداد</u> للـدو<u>رة المقبلـة مـن المفاوضـات حـول</u> إتفاق الأليكا وفق المقاربة التشاركية

الخميس 19 أفريل 2018 بتونس

نظمت رئاسة الحكومة يوم الخميس 19 أفريل 2018 لقاء مع ممثلي المجتمع المدني للإعداد للدورة مقبلة من المفاوضات مع الجانب الأوروبي حول اتفاق الأليكا .

ويأتي هذا اللقاء ترسيخا للمقاربة التشاركية التي تم اعتمادها للإعداد للمفاوضات بين تونس والاتحاد الاوروبي حول مشروع إتفاق التبادل الحرالشامل والمعمق " الأليكا" واستعدادا للدورة المقبلة منها التي

من المتوقع أن تنظم في شهر ماي القادم.

التقرير

- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×
- ×

ALECA: Le Front Populaire et le PPDU s'expriment

PAR NADIA DEJOUIX

PUBLIÉ LE 06/02/2018 À 10:01

Le débat sur l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) se poursuit. Cela fait des mois qu'on en parle sans pour autant arriver à des solutions concrètes. La conférence ayant pour thème "L'Aleca, partenariat ou domination", organisée par le Front Populaire et le Parti des Patriotes Démocrates Unifiés (PPDU), s'est à son tour penchée sur le .sujet

Quel est l'objectif? Il s'agit de prévoir les conséquences d'un tel accord, s'il voyait le jour entre la Tunisie et l'Union européenne, en favorisant la Tunisie, afin de la soutenir dans cette conjoncture socio-économique délicate. L'événement est de taille, car il faut aborder et comprendre les vrais enjeux, raison pour laquelle un .nombre important de représentants de l'opposition était présent

Ahmed Seddik, député du Front Populaire, souligne que les exportations agricoles de l'UE sont excédentaires. Il précise à cet effet: « Les politiques publiques de l'Etat tunisien, que ce soit avant le 14 janvier et après la révolution, affirment leur soumission totale à l'UE. Il n'y a aucune vision nationale, aucune intention de se projeter vers l'avenir. Tout comme il est important de se demander ce que l'on veut de l'Europe. Or, ce que nous voulons, nous Front Populaire, c'est ne pas .« détruire notre agriculture, mais bien au contraire, la préserver

Une analyse que beaucoup d'intervenants présents ont confirmé. Le débat lancé à cette occasion a montré qu'un tel traité ne servirait que les intérêts européens. Moustapha Jouili, militant du Front Populaire a indiqué, lors de son intervention, que « le surplus de production européen a pour objectif de se garantir un marché facile. Ce qui entraîne un déséquilibre et le rapport de force est défavorable à la .« Tunisie

Même si les débats de l'ALECA ont déjà été bien entamés, le Front Populaire a exprimé son refus de voir un tel accord naître, en mettant l'accent sur ses conséquences sur le tissu socio-économique du pays, en particulier dans le secteur agricole. Les membres du PPDU ont affirmé de leur coté que « l'UE veut tirer profit .« de la situation pour augmenter ses richesses

Au bout de deux heures d'échanges, ils ont jugé que c'est à l'Etat de préserver ses richesses, vers un rapport de force équilibré et vers la révision de l'Accord signé en .1995, qui n'est plus d'actualité, car il y va de la souveraineté de l'Etat

Le sujet de l'Accord de libre-échange complet et approfondi est sans doute l'un des .plus difficiles et des plus décisifs à gérer, tant les avis divergent

Il est à noter que 55% du tissu industriel tunisien a été perdu entre 1996 et 2013. De ce fait, la croissance économique n'a pas dépassé le plafond des 5%, la balance commerciale s'est fortement dégradée et les IDE se sont concentrés sur le littoral, aggravant les inégalités territoriales, sous un régime offshore .permettant de rapatrier les bénéfices en Europe

Patrice Bergamini : une réunion avec l'UE sur la promotion de l'huile d'olive tunisienne

PAR HAMZA MARZOUK

PUBLIÉ LE 30/01/2018

Invité de l'émission « Naatik bel Akhbar », sur la chaîne nationale Wataniya 1, hier, 29 janvier, Patrice Bergamini, l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, est revenu sur l'Aleca et la .désinscription de la Tunisie de la liste noire de l'Union européenne Revenant sur la désinscription de la Tunisie de la liste noire des paradis fiscaux, <u>Patrice Bergami</u>ni a indiqué que la Tunisie aurait pu présenter ses réponses à temps pour éviter son inscription sur la liste noire. Le Conseil des ministères des Finances de l'Union européenne aurait dû prendre un peu plus de temps étant donné que la Tunisie est le premier pays arabe en transition démocratique dans la région. « La Tunisie n'aurait jamais dû figurer sur cette .liste », affirme-t-il

La partie tunisienne s'est engagée à lutter contre l'**évasion fiscale**pour une » meilleure redistribution de la richesse nationale « , fait-il savoir en ajoutant : » Lutter contre l'évasion fiscale est la meilleure moyen de lutter contre la corruption ». « La Tunisie est appelée à perfectionner sa politique fiscale pour .mieux créer de la richesse », considère-t-il

Il n'existe pas de paradis fiscaux parmi les pays de l'Union européenne, avance l'ambassadeur en réponse à la question de l'animateur. L'ambassadeur a affirmé qu'il essaye quotidiennement de faire comprendre que la Tunisie n'est pas un paradis fiscal. La Tunisie joue un rôle très important en matière de lutte contre le .terrorisme

Répondant à une question relative à l'accord de 1995, Patrice Bergamini a indiqué qu'il a permis de booster les exportations tunisiennes vers l'Union européenne de 187% et plus que 3000 entreprises tunisiennes se sont installées en Tunisie, suite .à cet accord, permettant ainsi la création de plus de 300.000 emplois en Tunisie

Par ailleurs, Patrice Bergamini a fait savoir qu'une réunion se tiendra la semaine prochaine entre des responsables de l'Union européenne et des responsables tunisiens sur la promotion de l'huile d'olive tunisien. Il a indiqué que la balance commerciale entre la Tunisie et l'**Union européenne** n'est pas déficitaire « et s'il .existe un déficit ce n'est pas dû à l'Union européenne

Dans le même contexte, l'ambassadeur a rappelé que l'Union européenne a doublé à trois reprises les primes pour les étudiants en master et pour les jeunes entrepreneurs, à l'occasion de la visite officielle du président de la République en Belgique. Il n'a pas exclu que si les négociations de l'Aleca avancent, les visas .seront accordés plus facilement

La Tunisie sort de la « liste noire » européenne des paradis fiscaux

Jeune Afrique 24/01/18

×

Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne

Les ministres des Finances de l'Union Européenne ont retiré huit pays de leur liste noire des « juridictions non coopératives en matière fiscale », parmi lesquels la .Tunisie, lors d'une réunion ce 23 janvier à Bruxelles

La Tunisie, le Panama, la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, la Mongolie, Macao, Grenade et Barbade « ont été retirés de la liste noire (...) après s'être engagés à remédier aux inquiétudes de l'UE », a annoncé le Conseil des ministres .des Finances de l'Union européenne dans un communiqué

Nous sommes sortis, c'est officiel », se réjouit Hichem Ben Ahmed, le secrétaire » d'État chargé du Commerce extérieur, joint par Jeune Afrique. « Les ministres européens étaient unanimes. La Tunisie devait quitter cette liste, elle l'a quitté », .lance-t-il, en sortant tout juste d'une réunion

Discussions à venir sur les questions fiscales

Le secrétaire d'État ne cache pas les efforts consentis par ses équipes et les multiples navettes qui ont été nécessaires depuis un mois pour clarifier la situation. Mais le travail a payé. Tunis est du coup engagée dans un dialogue avec .I'UE

Nous avons promis de travailler sur de nombreux points un peu techniques qui » concernent la fiscalité. Il y aura des discussions avec nos partenaires européens à .ce sujet », promet le secrétaire d'État

La liste - qui comporte encore neuf pays après ces huit retraits - avait été adoptée

le 5 décembre 2017. Le secrétaire d'État tunisien au Commerce extérieur, Hichem Ben Ahmed était alors présent à Bruxelles pour représenter la Tunisie. ? Un coup de pression pour faire signer l'Aleca

Comme l'expliquait Jeune Afrique, ce dernier était en charge du dossier « liste noire » pour une bonne raison : il négociait déjà pour la Tunisie dans le dossier de l'accord de libre-échange avec l'Europe (Aleca). La veille de l'annonce, le secrétaire d'État se montrait d'ailleurs déjà très optimiste concernant le retrait de .la Tunisie de la liste émise par l'Union européenne sur Shems FM

Elyès Jouini, ancien ministre au sein du gouvernement provisoire tunisien jusqu'en mars 2011, insistait cependant sur la fait que, selon lui, l'inscription de la Tunisie sur la liste des « juridictions non coopératives en matière fiscale » ne devaient pas être lue comme un moyen pour l'UE de faire pression sur le pays en vue de la .(signature de l'Accord de libre échange complet et approfondi (Aleca

Hichem Ben Ahmed évoque un free visa dans le cadre des négociations sur l'ALECA

Publié le Lundi 22 Janvier 2018 à 10:17

Le Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, et négociateur en chef pour la Tunisie à l'ALECA, Hichem Ben Ahmed, a déclaré ce lundi 22 janvier que la question de mobilité est désormais un point constant dans les négociations avec la partie européenne, portant sur l'accord de libre-échange complet et approfondi .((ALECA

Dans un entretien avec RTCI, il a ajouté que cette décision a été convenue tout récemment avec l'Union européenne dans un souci "d'équité économique", de manière à ce que les acteurs européens et tunisiens aient une égalité des chances .pour l'accès aux deux marchés respectifs, a-t-il dit en substance

Un free visa serait ainsi institué pour certaines catégories professionnelles, qui restent à déterminer, a-t-il ajouté

Le secrétaire d'Etat a encore souligné que les négociations avec l'Union européenne avancent à pas sûrs, et que le gouvernement tunisien œuvre en la matière pour le bien de la Tunisie. Il a indiqué que la société civile, qu'elle soit pour .ou contre cet accord en devenir, allait être écoutée et impliquée dans ce dossier

Hichem Ben Ahmed a déclaré en préambule que le déficit de la balance commerciale de la Tunisie avec l'UE est passée de 25 % en 1995 à 4 % actuellement, c'est-à-dire que la Tunisie importe, autant qu'elle exporte du marché .européen

Il a encore fait savoir que des bureaux d'étude tunisiens sont en train d'évaluer .l'impact de l'accord d'association

Ce faisant, le secrétaire d'Etat a confirmé que la Tunisie allait être retirée demain, mardi, de la liste noire des paradis fiscaux, décidée le 05 décembre dernier par les .28 ministres des Finances européens, alors réunis à Bruxelles

ALECA, un risque pour l'économie ?tunisienne

PAR H.M AVEC COMMUNIQUÉ

PUBLIÉ LE 19/01/2018

×

A cette occasion, le FTDES a revendiqué « une évaluation indépendante et approfondie, commandée par l'Etat tunisien, sur les conséquences pour les Tunisiens de l'Accord d'Association avec l'UE ». Ainsi, la revendication cible les répercussions en termes de droits économiques, sociaux et environnementaux, .tout en prenant en considération les inégalités sociales et territoriales

Par ailleurs, le FTDES considère que depuis le début de la mise en œuvre de l'Accord d'association: 55% du tissu industriel tunisien a été perdu entre 1996 et 2013, le chômage a explosé, la croissance économique n'a pas dépassé le plafond des 5%, la balance commerciale s'est fortement dégradée et les IDE se sont concentrés sur le littoral, aggravant les inégalités territoriales, sous un régime .offshore permettant de rapatrier les bénéfices en Europe

L'ONG considère que l'Union Européenne presse la Tunisie à négocier un nouveau .traité de libre-échange, l'ALECA

Cet accord concernerait tous les secteurs de l'économie, y compris l'agriculture, » l'énergie ou les services, secteurs essentiels de l'économie tunisienne. Or ces derniers, notamment l'agriculture, ne semblent pas être en mesure de faire face à la productivité européenne, sept fois supérieure dans le cas d'une agriculture .massivement subventionnée », s'alarme-t-il

Cette situation pousserait la Tunisie à se spécialiser dans des produits d'exportation et à être totalement dépendante des importations européennes et causerait plusieurs pertes d'emploi à un moment où le chômage est un problème .essentiel, d'après les estimations du FTDES

D'autant que l'ouverture des marchés tunisiens aux entreprises étrangères ne » sera pas soumise à l'obligation de recruter le personnel localement, de soutenir le tissu industriel local, ou encore de transférer les technologies », s'inquiète le .Forum

Et d'ajouter que les négociations n'incluent pas la facilitation de la libre circulation des personnes, y compris des travailleurs, alors qu'elle est à la fois un droit fondamental et indispensable pour assurer des opportunités aux Tunisiens en .Europe

ALECA: une offre européenne

Il convient de rappeler que <u>Patrice Bergamini</u>, l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, est revenu à maintes reprises sur l'ALECA. *Il* avait déclaré en septembre 2017 que l'accord de 1995 a permis de booster les exportations tunisiennes vers l'Europe de 187%, que la Tunisie est la première qui a entamé les négociations avec l'Union européenne sur l'Aleca, dans la région du Maghreb et a

.reçu de l'Union européenne trois fois plus de dons que l'Egypte

Concernant, la revendication d'entamer des négociations sur la libre circulation dans le cadre de l'ALECA, il a affirmé que « les personnes qui travaillent sur les dossiers des visas ne sont pas les mêmes qui travaillent sur le dossier de l'ALECA et s'ajoute à cela que la situation sécuritaire de la Tunisie et de l'Union .« européenne n'est pas la même

En cas d'échec des négociations de l'**ALECA**, les entreprises tunisiennes vont » perdre plusieurs avantages et opportunités et de considérer que cet échec va .profiter à d'autres pays comme la Chine et la Turquie« , a-t-il estimé

Accord de libre échange Tunisie - UE : et la libre circulation des ? personnes

×

Tunis et Bruxelles, actuellement en pleines négociations en vue d'un accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca), ne pourront faire l'impasse sur la question de l'octroi - ou de la suppression - des visas .entre les deux zones

Les négociations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) sur l'Accord de libreéchange complet et approfondi (Aleca), en cours <u>depuis octobre</u> 2015, s'intensifient depuis la <u>visite du président du Parlement européen à Tunis,</u> <u>les 30 et 31 octobre.</u> Une réunion technique, ainsi qu'un forum, ont notamment été organisés pour construire la « nouvelle relation » qui ferait de la Tunisie un .« partenaire privilégié » pour son premier vis-à-vis économique

La libre circulation des personnes exclue des discussions

Les discussions passent tous les dossiers au crible, depuis les quotas agricoles

jusqu'à la mise à niveau de l'industrie, en passant par les barrières tarifaires et, plus généralement, la facilitation de l'entrée des produits tunisiens sur le marché européen. Mais à côté de cette libre circulation des produits, quid de celle des ? personnes

Antonio Tajani, président du Parlement Européen, précise qu'il souhaite que la question des visas fasse l'objet d'un traitement hors Aleca. Pourtant, « la mobilité des personnes dont les professionnels est l'une des clés d'un partenariat approfondi », souligne Hichem Elloumi, vice-président de l'Union tunisienne de .(l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica

Pour lui, l'Aleca « devra faciliter les procédures d'octroi des visas pour certaines catégories de personnes, notamment les étudiants, les chercheurs et les responsables et cadres d'entreprises ». Le numéro deux du patronat tunisien compte, à long terme, sur une évolution vers une pleine mobilité des citoyens, .sans visa, dans un futur espace économique commun entre l'UE et la Tunisie

Parcours du combattant

Pour se sentir partenaires de l'Europe à part entière, l'idéal est que les Tunisiens soit exemptée de visa de court séjour

Les visas ? Nous avons enregistré 150 000 demandes. Seulement 10 % ont été » rejetées en 2016 », indiquait en mars 2017 l'ambassadeur de France en Tunisie, Olivier Poivre d'Arvor. Pourtant, l'obtention d'un visa est un vrai parcours du combattant, surtout depuis que les ambassades ont externalisé ce service, en .2012

Au lieu de devoir présenter toute une série de documents administratifs, qui ne » garantit pas vraiment que le demandeur revienne en Tunisie, les Européens devraient adopter une procédure similaire à celle des États-Unis, avec un questionnaire précis », suggère Yacine Sammoud, ingénieur dans les télécoms âgé de 28 ans qui a eu des difficultés pour participer à une formation à Bordeaux, .malgré la garantie signée par son employeur

Travailler ensemble implique de se connaître et de lever les *a priori*. Pour se » sentir partenaires de l'Europe à part entière, l'idéal est que la Tunisie soit exemptée de visa de court séjour comme les Ukrainiens et les Moldaves », poursuit le jeune ingénieur, qui n'a eu aucune difficulté pour effectuer un stage aux États-.Unis

Pour « offrir aux jeunes l'opportunité de partir dans des pays européens pour construire leur avenir », Patrice Bergamini, ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, a misé sur le programme Erasmus, destiné à 1 500 étudiants tunisiens, et multiplié par trois les bourses Erasmus Plus. Un progrès qui ne satisfait que partiellement les jeunes Tunisiens, lesquels espèrent plus des négociations en .cours

Evaluation Impact Services Aleca by jeuneafrique on Scribd

ALECA: Ben Ahmed évoque l'avancement des études sur les impacts de l'accord sur l'agriculture et les services



TUNIS/Tunisie ,19:00 24/10/2017

Tunis,24 oct. (TAP)-Le secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, Hichem Ben Ahmed, a évoqué, lors d'une table ronde organisée, mardi, sur le projet de l'Accord de Libre Échange Complet et Approfondi (ALECA), l'avancement des ...études relatives

ALECA - Hichem Ben Ahmed plaide pour la libre circulation des ! professionnels



publié le 24/10/2017 19:59

Une table ronde dédiée aux négociations portant sur l'accord de libreéchange complet et approfondi (ALECA) entre la Tunisie et l'Union
Européenne (UE) a été organisée ce mardi 24 octobre 2017 à l'hôtel
Movenpick à Gammarth. Organisée conjointement par le think tank
tunisien, Mediterranean Development Initiative (MDI), le bureau de la
Fondation allemande Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) à
Tunis et l'Association Tunisienne des anciens ambassadeurs et consuls
généraux, cette conférence a été l'occasion de décrypter les blocages et
les positionnements stratégiques de la Tunisie et de l'UE. Récemment
désigné négociateur en chef de l'ALECA pour la Tunisie, le secrétaire
...d'Etat au Commerce, Hichem Ben Ahmed, a du pain sur la planche

Revigorer l'accord de libre-échange Tuniso-Européen est l'un des défis de la Tunisie codifiés dans le guide «<u>L'accord de libre-échange complet et approfondi ALECA: Mieux comprendre les négociations sur l'accord</u>». Un guide élaboré en décembre 2016 par le président du MDI, Ghazi Ben Ahmed grâce à l'appui de la Fondation KAS et de l'Association tunisienne des anciens ambassadeurs et consuls .généraux

Récemment nommé négociateur en chef de la Tunisie pour l'ALECA, le secrétaire d'Etat au Commerce, Hichem Ben Ahmed, a donné un nouveau tournant à aux négociations sur l'ALECA. Sa désignation marque la volonté du gouvernement tunisien de faire évoluer cet accord et de participer à sa construction. C'est dans

ce sens que la présidence du gouvernement a mis en place une unité de gestion par objectif (UGPO) pour accompagner le pilotage, la coordination des travaux, la préparation de chaque cycle de négociation, les échanges d'information ainsi que la communication de l'ensemble des parties-prenantes. C'est donc à la lumière de cette nouvelle nomination que cette table ronde s'est tenue en présence de Patrice Bergamini, l'ambassadeur de l'UE en Tunisie ; Tahar Sioud, le directeur de l'Association des anciens ambassadeurs et consuls généraux ; Holger Dix, le représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung Tunis ; Ignacio Garcia Bercero, négociateur en chef de la Commission européenne ; Radhi Meddeb, président de Comete Engineering ; Ghazi Ben Ahmed, président du MDI et du secrétaire d'Etat au Commerce, Hichem Ben Ahmed. En plus d'autres panélistes d'envergure, il y avait dans l'auditoire l'ancien ministre de la Santé et chef du parti Bani Watani, Saïd Aïdi, des officiels tunisiens et européens, d'anciens et actuels ambassadeurs ainsi que des membres de la société civile

Taher Sioud a ouvert la séance en déclarant que « l'initiative louable des organisateurs de cette table ronde s'intègre parfaitement au processus préparatoire des négociations Tunisie /UE pour l'ALECA ». Il a prôné l'élimination des restrictions et discriminations économiques actuelles en rappelant le chemin parcouru par la Tunisie et l'Europe. Du premier accord commercial entre la Communauté économique européenne (CEE) et la Tunisie en 1969, à l'accord de coopération en 1976, puis à la signature de l'Accord d'Association avec l'UE en 1995. Des partenariats qui ont eu pour objectif de faire de « l'économie tunisienne .« une économie ouverte capable de défier la concurrence internationale

Placé au centre des panélistes, Hichem Ben Ahmed a déclaré : « Aujourd'hui, nous voulons faire de cet accord un accélérateur des réformes et un stimulus de la compétitivité pour les entreprises tunisiennes afin qu'elles puissent accéder au .« marché européen dans les meilleures conditions

A propos de l'accord de 1995, le secrétaire d'Etat a dénoncé diverses problématiques issues de « ceux qui sont habitués au confort des rentes de situations et de privilèges indus à l'abri des frontières ». Un accord qui semble être arrivé à bout de souffle et qui donne des indices sur les corrections à lui

apporter. Lors de son speech, il a soulevé 4 points fondamentaux pour la Tunisie au sein de l'ALECA : la libre circulation des marchandises, des fonds, des services et des personnes. Concernant le point crucial de la mobilité des personnes, il a mentionné la mise en place d'un visa free pour certaines personnes et certains professionnels. Il a également précisé à ce sujet qu'il ne peut pas y avoir de libre échange sans équité, notamment pour ce qui relève de la mobilité des personnes. « Pour une même cause professionnelle, les Européens peuvent facilement accéder au marché tunisien alors que ce n'est pas le cas pour les Tunisiens » a .déclaré Hichem Ben Ahmed

Ridha Meddeb s'est aligné sur cette position en renchérissant que la marginalisation des opérateurs économiques tunisiens et les limites imposées à leur liberté de circulation « clochardisent l'économie tunisienne ». « Je ne parle pas d'une levée des visas pour la Tunisie mais d'une libre circulation des .professionnels » a-t-il proposé

Les discussions autour des avantages et inconvénients de l'ALECA ont également permis de lever le voile sur d'autres inquiétudes relatives à l'ouverture du marché national sur l'économie européenne, une nuisance non négligeable pour notre économie déjà en grande difficultés. Hichem Ben Ahmed a fait état des défis importants à surmonter et des sensibilités à prendre en considération. « Nous savons que notre agriculture est bien loin des normes de qualité et de rendement européennes, nous savons aussi que notre industrie de services risque d'être submergée par un mouvement de dérégulation annoncée mais nous savons aussi que l'art de négocier est l'art de trouver des solutions gagnant/gagnant » a-t-il .martelé

×

L'ambassadeur de l'UE en Tunisie, Patrice Bergamini, s'est également exprimé en saluant le nouvel élan donné à l'ALECA. « Je salue aujourd'hui une décision courageuse et heureuse. Courageuse, car les négociations relatives à cet accord sont ardues et qu'elles contiennent des tabous et du scepticisme. Et heureuse, car le négociateur tunisien, Hichem Ben Ahmed, est la personne clef pour mener à

bien ces négociations. Du point de vue européen, il est la personne la mieux .placée pour les suivre » a-t-il déclaré

Les domaines couverts par l'ALECA concerneront une multitude de domaines. Du commerce des services, à l'établissement et la protection des investissements, le commerce des produits agricoles et de la pêche, l'énergie, les mesures sanitaires, l'amélioration de la sécurité des produits industriels pour faciliter leur commerce avec l'UE, les marchés publics, la transparence des réglementations, les procédures douanières, la politique de concurrence, la propriété intellectuelle, les mesures de défense commerciales et aussi le développement durable. Un accord ambitieux qui, s'il est bien négocié, permettra à la Tunisie de « réaliser la .« transformation de son économie, libérer le marché et résorber le chômage

Khawla Hamed

<u>ALECA, la Tunisie "en premier de "cordée</u>



Par Ghazi Ben Ahmed, Président et fondateur de l'Initiative Méditerranéenne pour le Développement -Le 24 octobre s'est tenue une table ronde sur l'Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (Aleca)organisée conjointement par l'Initiative méditerranéenne pour le Développement (MDI), l'association des anciens ambassadeurs et consuls généraux et la Fondation Konrad Adenauer. Cet événement a été l'occasion pour M. Hichem Ben Ahmed, secrétaire d'état au Commerce extérieur et nouvellement nommé négociateur en Chef en charge de l'Aleca de faire son entrée en matière et de rencontrer .notamment son homologue M. Ignacio Garcia Bercero négociateur en Chef de l'UE

Cela a aussi été l'occasion pour la société civile d'exprimer son inquiétude tout en marquant son souhait de voir ces négociations avancer. Il ressort de cette rencontre qu'il ne saurait y avoir de progrès sans études au préalable qui identifieraient les points forts et les vulnérabilités de notre économie. Cela a été une des principales recommandations. Les orateurs étaient aussi unanimes pour demander un accord équitable et inclusif notamment pour la mobilité des professionnels. Le négociateur en Chef M. Hichem Ben Ahmed a d'ailleurs été catégorique sur ce point : « il est impératif d'avoir un accord équilibré notamment en termes de mobilité pour les professionnels et les fournisseurs de services afin de pouvoir bénéficier concrètement de l'accès au marché des services de l'Union européenne ». De plus, il a affirmé son engagement et sa détermination à arracher le meilleur accord possible pour la Tunisie. L'agriculture était aussi un des sujets de discussion et a vu un plaidoyer du président actuel du Synagri, M. Karim Daoud ainsi que son prédécesseur, M. Leith Ben Bechr, pour réformer ce secteur complexe et sensible et dessiner une nouvelle politique agricole moderne qui prenne en compte les ressources limitées et les spécificités du secteur en Tunisie

Au moment où Tunisiens et Européens négocient les priorités stratégiques du partenariat ainsi qu'une nouvelle feuille de route sur la mise en œuvre des réformes, l'Aleca apparaît comme l'instrument approprié pour avancer dans la mise en œuvre des réformes et sceller l'arrimage de la Tunisie à l'espace européen.

"Nous croyons à la cordée". La nouvelle Tunisie démocratique, avec sa nouvelle constitution, ses élections transparentes et ouvertes à tous, sa culture de tolérance et de dialogue, sa politique d'autonomisation des femmes, a un rôle pionnier et inédit dans la région. Un rôle de premier de cordée que l'UE doit célébrer en mettant tous les moyens à disposition pour arrimer l'économie .tunisienne à l'espace économique commun